Morgan Stanley

MORGAN STANLEY IQ

RENDEMENT PLUS

Titres de créance présentant un risque de perte en capital
Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions
Durée d'investissement conseillée : 8 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
Eligibilité: Contrat d'assurance vie et de capitalisation, Compte titres

Le produit est émis par Morgan Stanley & Co international PLC (S&P: A, Moody's: A3) et soumis au risque de défaut de l'émetteur.
L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date de maturité.

Dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'Unité de Compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces Unité de Compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Objectifs d'investissement

Objectifs d'investissement

Avec Rendement Plus, l'investisseur privilégie un produit adossé au marché actions européens. Le remboursement est donc conditionné à l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis.

De l'année 1 à 7, si à l'une des dates d'observations, l'indice est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial, le capital sera remboursé par anticipation avec un gain de 7% par année écoulée depuis le lancement.

En cas de baisse de l'Indice à l'échéance de la formule au-delà de 40% par rapport à son niveau initial (exclu) et en absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de la baisse enregistrée par l'Indice. Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse de l'Indice jusqu'à -40% (inclus), l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions.

Points clés

- Un mécanisme de remboursement anticipé du capital activable automatiquement de l'année 1 à 7, si l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation.

- Un gain de 7% par année écoulée en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé entre l'année 1 et 7 ou si l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial à la date d'observation de l'année 8.

- Une perte en capital (d'au moins 40%) à l'échéance dans le cas où l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son niveau initial et que le produit n'a pas été remboursé par anticipation.

Dans l'ensemble de cette brochure, le montant du remboursement est calculé sur la base de la valeur nominale de Rendement Plus, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, soit 1 000 euros. Les termes «Capital» et «Capital Initial» utilisés dans cette brochure désignent cette valeur nominale. **Le produit est soumis au risque de défaut de Morgan Stanley & Co International PLC.**

Avantages / Inconvénients

Avantages

- Dès qu'à l'une des dates d'observation de l'année 1 à 8, l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial, le produit s'arrête et l'investisseur reçoit un gain de 7% par année écoulée.
- L'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial par anticipation en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé à l'une des dates d'observation.
- Si le niveau de l'indice Euro Stoxx 50® n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial à l'échéance, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial.

Inconvénients

- Le produit est soumis au risque de défaut de Morgan Stanley & Co International PLC.
- Le produit ne comporte pas de protection du Capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du Capital initialement investi. L'investisseur est exposé à une perte en capital dans le cas où l'indice Euro Stoxx 50® baisse de plus de 40% à l'échéance par rapport à son niveau initial et que le produit n'a pas été remboursé par anticipation.
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 30/04/2014, et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 8 ans.
- Le rendement de Rendement Plus à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -40%.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice Euro Stoxx 50®.
- Le gain annuel étant plafonné à 7% par année écoulée, l'investisseur pourra ne bénéficier que partiellement de la hausse de l'indice.

Détails du mécanisme de remboursement

Mecanisme de remboursement anticipé[1]

De l'année 1 à 7, en date d'observation, si l'Indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit :

	L'intégralité de son capital initial + un gain 7% par année écoulée

Mécanisme de remboursement a l'échéance[1]

Le 2 mai 2022, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé :

Cas favorable	Si l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit :
	156% du capital initial
Cas médian	Si l'indice Euro Stoxx 50® n'est pas en hausse d'au moins 5% mais n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit :
	L'intégralité du capital initial
Cas défavorable	Sinon, si l'indice Euro Stoxx 50® a baissé de plus de 40% depuis l'origine, l'investisseur reçoit :
	Le capital diminué de la baisse de l'indice. L'investisseur subit une perte en capital

[1] Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc présenter un risque de perte en capital.

Illustrations du mécanisme de remboursement

Scénario défavorable : Baisse du marché supérieure à 40%

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

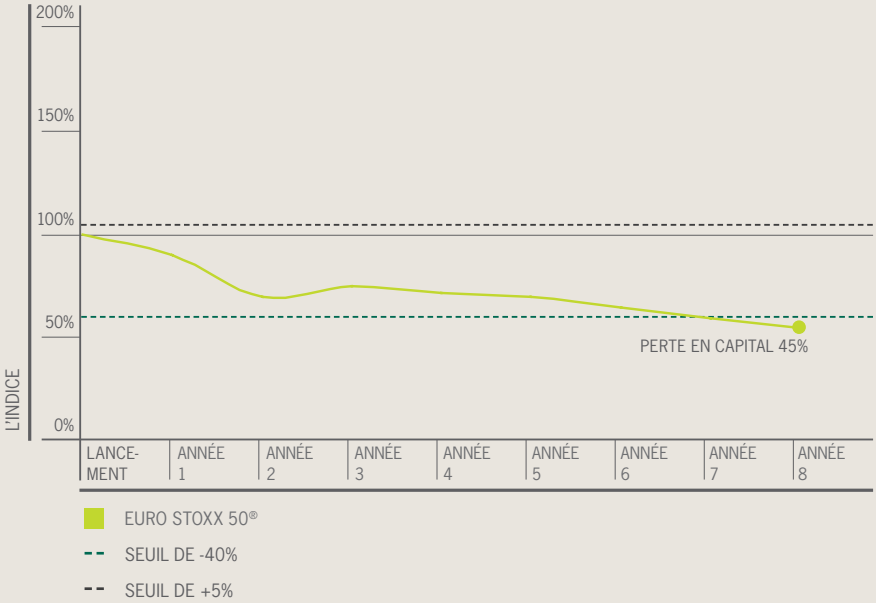

- De l'année 1 à 8, en date d'observation, l'indice Euro Stoxx 50® est en baisse par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'issue des 8 ans, l'Indice a baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial (-45%). L'investisseur reçoit le capital initial diminué de la baisse de l'indice, soit 55% du capital initial. L'investisseur subit une perte en capital.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -7,2%, égal à celui d'un investissement direct dans l'indice.

Le rendement de Rendement Plus est donc très sensible à une variation de l'Indice autour du seuil de -40%.

Scénario médian : Baisse du marché inférieure à 40%

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

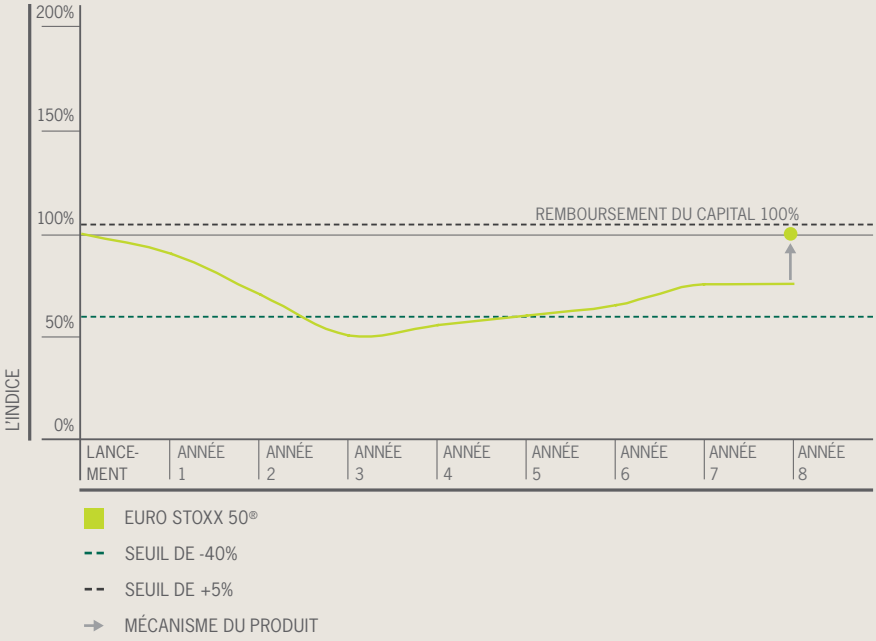

- De l'année 1 à 8, en date d'observation, l'indice Euro Stoxx 50® est en baisse par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'issue des 8 ans, l'Indice n'a pas baissé de plus de 40% par raport à son niveau initial (-25%) mais reste inférieur à son niveau initial. L'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 0%, contre un Taux de Rendement Annuel de -3,5% pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme du produit.

Scénario favorable : Hausse du marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

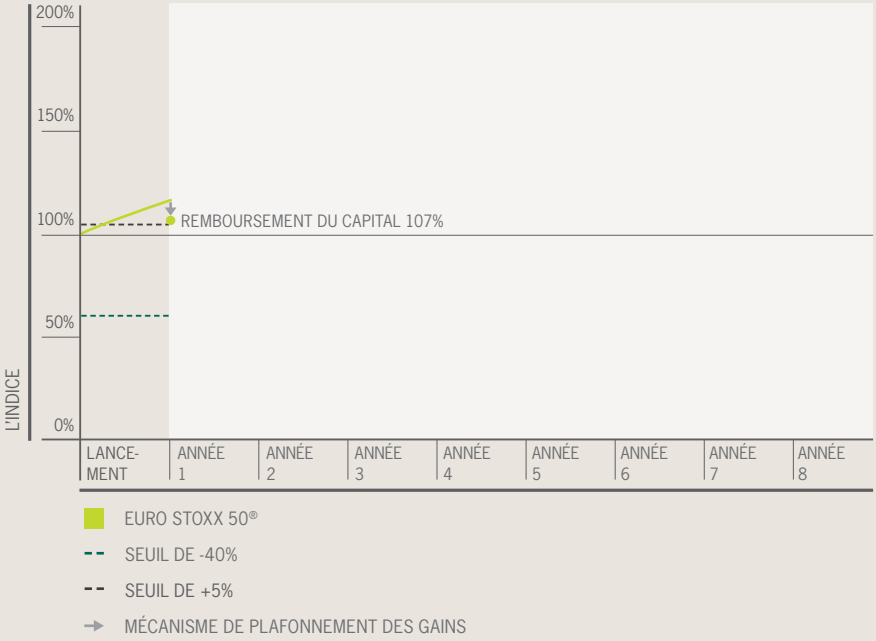

- A l'issue de l'année 1, l'Indice Euro Stoxx 50® est en hausse d'au moins 5% par rapport à son niveau initial (+15%). Le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit en plus du capital initial, un gain 7% par année écoulée, soit 107% du capital initial.
- Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 6,7%, contre un Taux de Rendement Annuel de 14,4% pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

L'indice sous-jacent : l'Euro Stoxx 50®

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

L'Indice Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis, est composé des 50 premières sociétés de la Zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la Zone Euro.

BLOOMBERG – DU 01/01/1987 AU 24/01/2014

Répartition géographique de l'indice

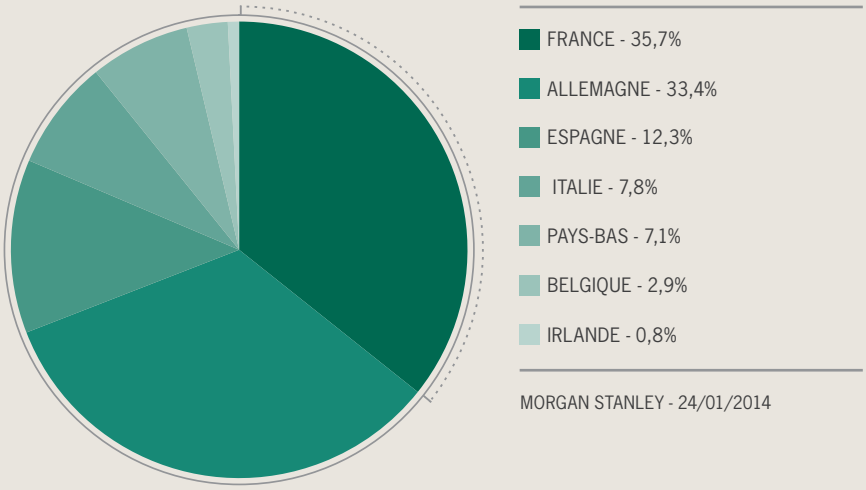

MORGAN STANLEY - 24/01/2014

Caractéristiques principales

Type	Titres de créance présentant un risque de perte en capital
Emetteur	Morgan Stanley & Co International PLC (S&P: A, Moody's: A3)
Code ISIN	FR0011720473
Agent de Calcul	Morgan Stanley & Co International plc
Date d'émission	05/02/2014
Prix d'émission	99,65% de la Valeur Nominale
Valeur nominale	1.000 Euros
Periode de commercialisation	Entre le 05/02/2014 et le 30/04/2014, le prix progressera régulièrement au taux de 1.5% pour atteindre 1.000€ le 30/04/2014
Date de lancement	30/04/2014
Date d'echéance	16/05/2022
Dates d'observation	30/04/2015, 02/05/2016, 02/05/2017, 30/04/2018, 30/04/2019, 30/04/2020, 30/04/2021, 02/05/2022
Sous-jacent	Indice Euro Stoxx 50®
Commission de souscription	Néant
Commission de distribution	En relation avec l'offre et la vente de ces Notes, l'Emetteur paiera au distributeur des frais de distribution récurrents. Les frais de distributions n'excéderont pas 1% par an. L'investisseur reconnait et accepte que de tels frais soient retenus par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès du distributeur ou de Morgan Stanley sur demande
Commission de rachat	Néant
Réglement/livraison	Euroclear France

Facteurs de risques

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus.

Ces Titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces Titres.

Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces Titres. Le fait d'investir dans ces Titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de crédit : Le détenteur des Titres sera exposé au risque de crédit de l'Emetteur.

Risque de sortie : Le prix du marché secondaire du titre dépendra de plusieurs facteurs, incluant la valeur et la volatilité de l'Indice, le niveau de l'Indice à n'importe quelle heure de n'importe quel jour et du temps qu'il reste avant l'échéance des Titres, les taux d'intérêt, la rémunération des actifs qui constituent l'Indice, le temps qu'il reste avant échéance et l'évaluation du risque de crédit associé à l'Emetteur. Par conséquent le détenteur pourrait recevoir un montant qui soit inférieur à la valeur intrinsèque du Titre, et qui pourrait aussi être inférieur au montant que le détenteur aurait reçu s'il avait gardé le titre jusqu'à échéance.

Risque de couverture : A la Date de Transaction ou bien avant et après, l'Emetteur, par l'intermédiaire de ses filiales ou autres, couvrira probablement l'exposition qu'il anticipe sur les Titres en prenant des positions dans les valeurs qui constituent l'Indice, des contrats optionnels sur les valeurs qui constituent l'indice ou des positions sur tout autre Titre financier ou toutes autres valeurs disponibles. De plus, l'Emetteur et ses filiales négocient les valeurs qui constituent l'Indice dans le cadre de leurs activités générales. Chacune de ces activités peut potentiellement affecter la valeur de l'Indice, y compris à la Date de Détermination, et par conséquent pourrait affecter de façon significative la valeur des Titres.

Risque de liquidité : Les Titres ne seront pas négociés à une bourse organisée. L'Agent Placeur tentera d'organiser un marché secondaire sur les Titres sur la base d'efforts raisonnables uniquement et sous réserve des conditions des marchés, du droit, de la réglementation et de la politique interne. La liquidité des Titres reflète la liquidité des valeurs constituant l'Indice, et même s'il peut y avoir un marché secondaire pour les Titres, il peut ne pas être assez liquide pour faciliter une vente par le détenteur.

Avertissement sur l'Indice : L'indice Euro STOXX 50® est la propriété intellectuelle (incluant les marques enregistrées) de Stoxx Limited, Zurich, Switzerland (le "Concédant"), qui est utilisé sous License. Les titres basés sur l'Indice ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par le concédant et ne peuvent entrainer de responsabilités sur eux.

Risque de conflits d'intérêts potentiels: L'émetteur et l'agent de calcul étant la même entité, cette situation peut créer un risque de conflits d'intérêts.

Informations importantes

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Morgan Stanley ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Morgan Stanley, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S.Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d' «Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres.

Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Le produit Rendement Plus décrit dans le présent document fait l'objet de «Final Terms» se rattachant au prospectus de base (en date du 19 décembre 2013) conforme à la directive 2003/71/ EC visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de l'AMF. Les «Final Terms» (en date du 3 février 2014) et le résumé en français du prospectus de base sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, «www. amf-france.org». Le prospectus de base et son résumé en français sont disponibles sur le site Internet «www.morganstanleyiq.eu». Ces mêmes documents et les suppléments à ce prospectus de base sont disponibles auprès de Morgan Stanley sur simple demande

MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL PLC
61 RUE DE MONCEAU
75008 PARIS

Morgan Stanley & Co. International Plc est agréée et régulée par la Financial Services Authority (numéro d'enregistrement 165935)

IQFR00072.201401

Morgan Stanley